



Gerson
Ecole Collège Lycée

Paris, le 28 juin 2010

Externat du soir, études surveillées et dirigées pour le lycée

Afin d'aider les familles à soutenir les efforts de travail de leur enfant, deux types d'études sont encore proposés, comme les autres années, aux élèves du lycée :

- une étude surveillée, les lundis et mardis de 15h30 à 19h30, le jeudi de 16h30 à 19h30, étude (10 élèves maximum) pendant laquelle les lycéens travailleront dans le silence ;
- une étude dirigée, le lundi de 16h30 à 19h30, par des professeurs de lettres et de sciences qui pourront leur apporter une aide ponctuelle et précise. Celle-ci se déroulera en petits effectifs (8 élèves maximum par groupe). ;
- un externat du soir jusqu'à 21h30 avec dîner.

Le calendrier annuel de ces études est réparti en cinq périodes, la première période est prévue du **lundi 20 septembre au jeudi 21 octobre 2010** soit **5 semaines**. (*attention, en classe de Première, pensez à tenir compte de l'absence due au voyage à Bruxelles pour déterminer le montant global.*)

Etudes surveillées (10 élèves) 2 €/heure, soit pour 5 semaines :

- | | | |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| - 1h par semaine : 10 € | 4h par semaine : 40 € | 7h par semaine : 70 € |
| - 2h par semaine : 20 € | 5h par semaine : 50 € | 8h par semaine : 80 € |
| - 3h par semaine : 30 € | 6h par semaine : 60 € | 9h par semaine : 90 € |

Etudes dirigées (8 élèves) 8,5 €/heure, soit pour 5 semaines :

- | | | |
|----------------------------|------------------------|----------------------------|
| - 1h par semaine : 42,50 € | -2h par semaine : 85 € | -3h par semaine : 127,50 € |
|----------------------------|------------------------|----------------------------|

Externat du soir avec dîner :

- 1 repas et étude surveillée de 15h30 à 21h30 : 72 € pour 1 soir pendant 5 semaines (144 € pour 2 soirs et 216 € pour 3 soirs) ;
- 1 repas et étude surveillée de 18h30 à 21h30 : 60 € pour 1 soir pendant 5 semaines (120 € pour 2 soirs et 180 € pour 3 soirs) ;
- 1 repas et étude surveillée de 19h30 à 21h30 : 54 € pour 1 soir pendant 5 semaines (108 € pour 2 soirs et 162 € pour 3 soirs).

En espérant répondre à votre attente et à celle de votre enfant, nous vous assurons de notre entier dévouement.

Philippe Person
Responsable du lycée

Pascal Corbin
Chef d'établissement



Gerson
Ecole Collège Lycée

Document à remettre à Mme de Coupigny avant le 13 septembre 2010

Mme, M.....parents deen classe desouhaitent inscrire leur enfant à l'externat du soir et/ou études surveillée et/ou dirigées et joignent un chèque à l'ordre de Gerson correspondant au montant de votre choix d'inscription

Etude surveillée :

le lundi de : 15h30 à 16h30 16h30 à 17h30 17h30 à 18h30 18h30 à 19h30
le mardi de : 15h30 à 16h30 16h30 à 17h30 17h30 à 18h30 18h30 à 19h30
le jeudi de : 16h30 à 17h30 17h30 à 18h30 18h30 à 19h30

Etude dirigée Lettres :

le lundi de : 16h30 à 17h30 17h30 à 18h30 18h30 à 19h30

Etude dirigée Sciences :

le lundi de : 16h30 à 17h30 17h30 à 18h30 18h30 à 19h30

Externat du soir avec dîner

le lundi de : 17h30 à 21h30 18h30 à 21h30 19h30 à 21h30
le mardi de : 17h30 à 21h30 18h30 à 21h30 19h30 à 21h30
le jeudi de : 17h30 à 21h30 18h30 à 21h30 19h30 à 21h30

Ne souhaite pas inscrire mon enfant aux études proposées

Date :

signature des parents :